



Date de dépôt : 21 juin 2023

Réponse du Conseil d'Etat
à la question écrite urgente de André Pfeffer : La participation de
notre canton au Salon International des inventions de Genève
est-elle à la hauteur ?

En date du 12 mai 2023, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

La 48^e édition de ce salon a eu lieu du 26 au 30 avril 2023. Cette manifestation a un rayonnement mondial et offre à Genève la possibilité d'être une place importante pour la recherche, l'innovation et les nouvelles technologies.

Cette année, sur les 850 exposants présentant leurs innovations et découvertes, plus de 700 provenaient d'Asie (Hong Kong et Chine 450, Thaïlande 100, Malaisie 75, Singapour 55, etc.). Plus de 60 universités d'Asie étaient par ailleurs présentes. Si l'Asie a rayonné, des questions se posent sur la participation locale. En effet, aucune université ou haute école de Suisse n'était présente. Aucun professeur ne représentait l'Université de Genève, contre 1200 professeurs de différentes universités sur le continent asiatique. Les faits montrent que ce salon n'a jamais obtenu une participation locale suffisante.

Les atouts de ce Salon international des inventions sont nombreux. Il est un des plus anciens et la qualité de son jury est très appréciée. Les prix décernés à Genève sont très recherchés. Il est sous le patronage de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI – siège à Genève), de la Confédération, de l'Etat et de la Ville de Genève.

Un autre avantage est que cette manifestation annuelle est également un lieu « phare » pour l'International Federation of Inventors' Associations (IFIA) qui existe depuis 1968 avec un bureau à Genève. Elle possède des membres associés dans 185 pays. Son siège est à New York au sein des Nations Unies et elle est partenaire du PNUD – Programme de développement.

Pour les chercheurs asiatiques, la venue à Genève est très importante. Dans leurs pays, les innovations et les recherches sont financées, pour l'essentiel, avec des fonds publics accordés aux universités. L'obtention d'un diplôme ou d'une distinction à Genève permet aux chercheurs ou aux startups asiatiques d'obtenir des financements pour leurs travaux.

Cette dernière édition présentait énormément d'inventions et d'innovations dans les domaines de l'écologie, la décarnisation, la protection de la nature, etc. Le 1^{er} prix a été décerné à des chercheurs d'une université française de Versailles qui ont développé une molécule alimentaire non toxique pour protéger les abeilles !

D'autre part, il faut aussi relever que Hong Kong avait 13 stands présentant les innovations dans ses services publics (transports publics, distribution de l'eau, service de sauvetage de la police, instruction publique, etc.).

L'association Ile Verte, genevoise et à but non lucratif, présente au Salon pour sa 7^e édition, achète une zone et permet à des inventeurs locaux actifs dans le domaine de l'écologie d'y présenter leurs travaux. Cette année, l'Ile Verte a aidé 25 exposants de Suisse et de France à y venir. Elle a organisé une table ronde, une conférence et a accueilli huit classes scolaires de Genève. L'absence des trois derniers salons à cause du covid et la décision très tardive pour l'organisation de cette édition n'ont permis à l'Ile Verte de contacter certains de ses interlocuteurs qu'au début de cette année.

Le DIP et l'OFPC (office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue) ont participé à l'accueil des élèves et un représentant des SIG a participé à la table ronde. En plus de la présence de l'Ile Verte, il n'y avait que deux autres stands suisses (un armurier et un inventeur d'une voile pour bateau) ! Cela pose la question de savoir si la présence et la participation locales étaient insuffisantes. Le Salon international des inventions de Genève a une réputation mondiale et, malheureusement, « un très faible intérêt auprès de trop peu d'initiés locaux » ! Cet événement pourrait apporter énormément, notamment en synergies, collaborations, échanges d'expériences, etc., à notre université et nos hautes écoles, aux HUG (présence de nombreuses universités de médecine), aux SIG, aux TPG, etc.

L'Ile Verte a contacté notre université et nos hautes écoles. Malheureusement, aucune réponse ou suite n'a été constatée !

Aucun financement ou subvention n'est indispensable, exception faite pour les exposants qui auraient des exigences particulières, notamment un très grand stand, un acheminement d'équipements particuliers, des travaux spécifiques sur le site ou autres.

Il faudrait, essentiellement et simplement, une prise de conscience et solliciter un intérêt auprès des Genevois pour cette exposition exceptionnelle et unique !

Pour information : la Confédération accueille à Berne la plupart des hôtes prestigieux qui exposent à Genève.

L'Ambassade suisse à Hong Kong organise une réception pour tous les participants, officiels, représentants des universités et chercheurs des startups de Hong Kong à leur retour !

Mes questions sont les suivantes :

- 1) Est-ce que le Conseil d'Etat participerait pour informer et susciter l'intérêt pour ce salon auprès de notre université, nos hautes écoles et autres instituts de droit public ?*
- 2) Serait-il envisageable que le Conseil d'Etat organise une réception pour les hôtes de ce salon ?*

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Les premières collaborations entre l'Université de Genève (UNIGE) et le Salon des inventions remontent à 2010. Une invention de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) présentée par le bureau de transferts de technologies Unitec – qui sert l'UNIGE, la Haute école spécialisée HES-SO Genève et les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) en matière de valorisation des innovations – y a alors obtenu la Médaille d'or avec les félicitations du jury dans la catégorie « Bâtiment – Génie civil – Construction – Matériaux – Menuiserie ». L'année suivante, l'UNIGE a présenté un prototype innovant dans le Pavillon des universités du Salon des inventions, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Enfin, en 2015, à l'occasion de la visite au Salon des inventions de la délégation chinoise composée d'une vingtaine de personnes représentant 7 universités chinoises, l'UNIGE a organisé une rencontre permettant de présenter les activités de son bureau de transferts de technologies et d'échanger sur d'éventuelles collaborations. L'UNIGE avait l'année précédente, lors de la visite d'une délégation économique en Chine, rencontré la vice-présidente et le directeur recherche et innovation de la Hong Kong Polytechnic University. Les échanges et liens entre les bureaux de l'innovation respectifs se sont depuis poursuivis. Le bureau de transferts de technologies Unitec a développé ces dernières années plusieurs initiatives sectorielles qui permettent de maintenir et de renforcer les partenariats aux niveaux national et international avec le monde économique afin de commercialiser les découvertes. Si l'UNIGE participe volontiers aux événements organisés au Salon des inventions, elle a renoncé déjà en 2019 à y tenir un stand, en raison de l'investissement nécessaire en termes de logistique et de ressources humaines et financières. Unitec n'a pas été contacté par l'Île Verte concernant le Salon des inventions 2023.

La Haute école spécialisée HES-SO Genève, quant à elle, privilégie actuellement plutôt les recherches dont le questionnement initial est relevé par le terrain professionnel (local et régional) et dont les résultats sont transférables immédiatement vers les milieux professionnels favorisant l'innovation. Les recherches des hautes écoles spécialisées (HES) sont pour l'essentiel financées par des fonds de tiers provenant directement des entreprises, qui ne souhaitent pas forcément exposer les résultats dans un salon international.

Concernant l'organisation par le Conseil d'Etat d'une réception pour les hôtes du Salon international des inventions de Genève, il convient de rappeler qu'en principe, l'Etat n'organise pas de réception pour les hôtes d'une manifestation organisée par un tiers externe.

Dans un souci d'équité et de transparence, le Conseil d'Etat a mis en place plusieurs outils pour soutenir les organisateurs de manifestations. Par exemple, une participation financière au vin d'honneur est mise à disposition des organisateurs à leur demande. Ce soutien est soumis à certaines conditions comme la contribution à la promotion de Genève au niveau national ou international.

Ainsi, les organisateurs peuvent demander à l'Etat une participation pour leur réception d'ouverture/de clôture. Pour le Salon international des inventions de Genève, le gouvernement cantonal participe déjà en offrant du vin de l'Etat. Un membre du Conseil d'Etat est par ailleurs présent chaque année, avec prise de parole pour l'inauguration. De plus, un prix est remis par le Conseil d'Etat à l'inventeur sélectionné par le jury international.

Enfin, la direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI), ainsi que la Fondation Genève Tourisme & Congrès (FGT&C), se tiennent à disposition des organisateurs de manifestation pour les accompagner et évaluer les différents soutiens possibles.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

Le président :
Antonio HODGERS